


MARQUAGE

Marque commerciale : CILAO
Modèle + taille : Anneau x cm
Référence produit : AA210--

 Lire cette notice d'information

CE : conformité au règlement Européen 2016/425
0082 : numéro de l'organisme notifié intervenant pour le suivi de la fabrication (article C2)
Numéro des normes Européennes :
EN 566 : 2017 / EN 795 : 2012

TYPE B : type d'ancrage
22kN : résistance garantie au moment de la fabrication

1 pers. : produit à l'usage d'une seule personne
Mention de péremption du produit : lire paragraphe DUREE DE VIE
Identification : xxxx
Date de fabrication : MM / AAAA (mois / année)

Organisme notifié intervenant pour l'examen UE de type et l'article C2 :

APAVE SUDEUROPE - n°0082
8, rue Jean-Jacques vernazza – ZAC
Saumaty-Séon – CS 60193
13322 MARSEILLE Cedex – France

DUREE DE VIE

La durée de vie de l'anneau dépend de la fréquence et du mode d'utilisation. Si l'on considère à la fois la durée de stockage (3 ans maxi) et la durée d'utilisation (10 ans maxi), la durée de vie est estimée à 13 ans maximum. Seul un contrôle annuel par une personne formée permet de définir si le produit est en bon état ou doit être retiré de la circulation. Ce dernier point est d'autant plus vrai dans le cas d'un usage intensif (utilisation quotidienne, sollicitations excessives), la durée de vie peut alors être réduite.

Dans tous les cas, rebuter l'anneau après 10ans d'utilisation.

VENTE

Pour la sécurité de l'utilisateur, il est essentiel, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit, le mode d'emploi ainsi que les instructions relatives à l'entretien, aux examens périodiques et aux réparations.

DESCRIPTIF

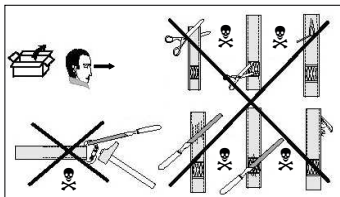
Ce produit est un dispositif d'ancrage pour la protection contre les chutes de hauteur (EN795) et un anneau pour l'alpinisme et l'escalade permettant le maintien en sécurité (EN566)

EXAMUN AVANT UTILISATION

Avant chaque utilisation, vérifier rigoureusement et visuellement l'état de la sangle et des coutures.

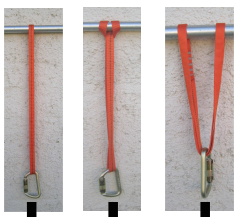
Surveiller les éventuels dommages tels qu'accrocs, effilochages, fils coupés, usure.

Vérifier que le produit est à jour d'inspection.



MISE EN PLACE

Installer l'anneau, sur le point d'ancrage et/ou au système de sécurité à l'aide d'un connecteur CE ou d'une tête d'alouette.



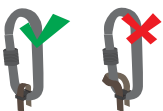
Axe de travail entre le point d'ancrage et le point d'attache à l'utilisateur.

Charge maximale

2200daN 1800daN 3000daN

Attention, la réalisation de nœuds sur l'anneau altère fortement sa résistance à la traction.

Dans le cas de la présence d'un frein de mousqueton (Pier'O), attention, lors de l'installation du connecteur, la sangle d'anneau doit se trouver dans le connecteur.



ENTRETIEN ET STOCKAGE

En cas de salissures, nettoyer l'anneau avec de l'eau claire et tiède (max 30°C) et, éventuellement, un savon doux.

Laisser sécher à température ambiante, à l'air libre et à l'écart de toute source de chaleur directe. Il est impératif de se conformer strictement à ces méthodes de nettoyage et de séchage.



Max. 30°C

Stocker le produit, dans un endroit sec, ombragé, aéré. Un mauvais stockage peut dégrader les performances du produit.

Transporter les anneaux en les protégeant des agressions extérieures.

CILAO
70, rue des Frênes
SEYNOD 74600 ANNECY
Tél : 04.50.64.94.77
contact@cilao.com

UTILISATION

Les activités en hauteur, l'escalade et l'alpinisme sont des activités dangereuses et peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.

Lire attentivement cette notice

Ce produit ne doit être utilisé que par des personnes formées ou compétentes ou, le cas échéant, placées sous la surveillance directe d'une personne formée et compétente. L'apprentissage des techniques adéquates et des mesures de sécurité s'effectue sous votre seule responsabilité

Toute personne utilisant cet équipement doit avoir une excellente condition physique et ne doit pas présenter de contre-indications médicales à l'usage du produit en condition. En cas de doute, consulter impérativement un médecin.

Ce produit n'est à l'usage que d'une seule personne.

Dans tous les cas, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant l'utilisation.

Pour des raisons de sécurité, il convient que le point d'ancrage soit toujours correctement positionné, c'est-à-dire situé au-dessus de la position de l'utilisateur. D'une manière générale, il est impératif que la configuration d'utilisation tende à réduire le risque de chute et la hauteur de chute.

Dans tous les cas, cet équipement ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Il est strictement interdit d'utiliser l'anneau dans une position au dessus du point d'ancrage, ceci entraîne un risque de dégradation du produit en cas de chute. Il est impératif de rester sous le point d'ancrage pendant l'utilisation conformément aux techniques d'usage de l'escalade et de travail en hauteur.

Le produit ne doit pas être utilisé comme dispositif de levage.

Compatibilité :

Il convient d'être attentif au danger susceptible de survenir lors de l'utilisation de plusieurs articles dans lesquels la fonction de sécurité de l'un des articles est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci. Respecter les consignes d'association des produits pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme et se référer aux notices fournies par le fabricant.

FICHE IDENTIFICATION ET VERIFICATION

IDENTIFICATION

Modèle :
Type :
Numéro de série :
Année de fabrication :
Date d'achat :
Date de première utilisation :
Nom et adresse de l'utilisateur :

Fréquence d'utilisation :

EXAMENS ET REPARATIONS

CONTROLE 1

Date :
Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :
Prochain contrôle le :

CONTROLE 2

Date :
Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :
Prochain contrôle le :

CONTROLE 3

Date :
Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :
Prochain contrôle le :

CONTROLE 4

Date :
Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :
Prochain contrôle le :

CONTROLE 5

Date :
Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :
Prochain contrôle le :

exemple pour l'EN566 :

Utiliser un harnais EN12277, des connecteurs EN12275 ou encore une corde d'assurage EN892...

exemple pour l'EN795 :

Utiliser un harnais anti-chute EN361, des connecteurs EN362, un système d'arrêt des chutes EN363...

Cas particulier d'une utilisation en tant qu'ancrage de type B (EN795) :

Dans le cadre d'un usage en tant qu'équipement d'un système d'arrêt des chutes, utiliser l'anneau seulement (et au minimum) avec un harnais d'anti-chute comme dispositif de préhension du corps et un absorbeur d'énergie comme système de protection d'arrêt des chute permettant de limiter les forces dynamiques exercées à 6kN maximum.

La structure d'accroche de l'anneau utilisée doit résister à une force de 12 kN minimum (ceci correspondant à la charge susceptible d'être transmise par l'anneau en cas de chute dynamique), être fiable, en bon état et exempt de toute trace de corrosion et de toute déformation. Il est déconseillé d'utiliser une structure de faible diamètre, présentant des arêtes vives ou des aspérités. Vérifier que les arrêtes ou les angles exposés sont atténués soit par un arrondi d'au-moins 0,5mm, soit par un chanfrein à 45°.

Avant chaque intervention, vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait ni collision avec le sol, ni présence d'obstacle sur la trajectoire de la chute. Pour le calcul du tirant d'air, considérer tous les éléments : distance de sécurité, hauteur d'homme, longueur totale du système d'arrêt des chutes étendu...

PRECAUTIONS

Protéger l'anneau des dangers susceptibles d'affecter sa performance en évitant tout contact avec des réactifs chimiques, la conductivité électrique, des parties coupantes, des surfaces abrasives ou encore, des arêtes vives. Eviter l'exposition inutile aux UV, à des températures extrêmes, à l'humidité et au gel, ceci dégrade la résistance du produit.

Cet anneau doit être immédiatement retiré de la circulation :

- si sa sécurité est mise en doute.
- s'il a été utilisé pour arrêter une chute ou s'il a subi un choc important, même lorsque le produit ne présente pas de dégâts apparents.
- si la sangle ou les coutures sont abîmées.

ANNEAU COUSU et DISPOSITIF D'ANCRAGE Type B

CE 0082

EN 566 : 2017
EN 795 : 2012

22kN

EPI catégorie 3



Matériaux :

Sangle P19 polyester
Fil Polyester

Février 2019

- si il présente des signes d'usure importante (effilochage, peluches).
- en cas de contact avec des produits chimiques, des acides, de l'huile, des solvants.

Dans tous ces cas, il convient de ne plus faire usage de ce produit avant qu'une personne compétente n'ait autorisé, par écrit, sa réutilisation.

L'anneau ne peut subir de modification ou réparation.

EXAMENS PERIODIQUES

Comme la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement, examiner régulièrement votre anneau :

- avant et après chaque utilisation, vérifier visuellement l'état du produit et s'assurer de la lisibilité des marquages.
- pendant l'utilisation, contrôler l'état de l'anneau ainsi que les connections avec les autres éléments du système.
- tous les 12 mois minimum, effectuer un examen périodique approfondi de l'anneau dans le respect des modes opératoires d'examen périodiques fixés par le fabricant. Ces examens périodiques ne doivent être effectués que par le fabricant ou par une personne ou une organisation autorisée par le fabricant.

Lors de chaque examen périodique, il est préconisé de faire figurer sur le produit la dernière date d'inspection ou la date du prochain contrôle.

Pour un meilleur suivi de l'équipement, il est préconisé d'attribuer le contrôle périodique à une seule et même personne.

Pour faciliter le suivi des EPI, il est conseillé de conserver une fiche d'identification de tous les éléments d'un système de protection. (fiche jointe)

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant. Il est formellement interdit de réparer soi-même l'anneau : si le produit nécessite une réparation, retourner le chez le fabricant.

La déclaration UE de conformité du produit est disponible sur : www.cilao.com

DESCRIPTIF

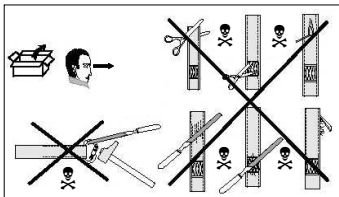
Ce produit est un dispositif d'ancrage pour la protection contre les chutes de hauteur (EN795) et un anneau pour l'alpinisme et l'escalade permettant le maintien en sécurité (EN566)

EXAMUN AVANT UTILISATION

Avant chaque utilisation, vérifier rigoureusement et visuellement l'état de la sangle et des coutures.

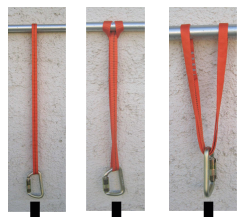
Surveiller les éventuels dommages tels qu'accrocs, effilochages, fils coupés, usure.

Vérifier que le produit est à jour d'inspection.



MISE EN PLACE

Installer l'anneau, sur le point d'ancrage et/ou au système de sécurité à l'aide d'un connecteur CE ou d'une tête d'alouette.



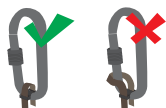
Axe de travail entre le point d'ancrage et le point d'attache à l'utilisateur.

Charge maximale

2200daN 1800daN 3000daN

Attention, la réalisation de noeuds sur l'anneau altère fortement sa résistance à la traction.

Dans le cas de la présence d'un frein de mousqueton (Pier'O), attention, lors de l'installation du connecteur, la sangle d'anneau doit se trouver dans le connecteur.



UTILISATION

Les activités en hauteur, l'escalade et l'alpinisme sont des activités dangereuses et peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.

Lire attentivement cette notice

Ce produit ne doit être utilisé que par des personnes formées ou compétentes ou, le cas échéant, placées sous la surveillance directe d'une personne formée et compétente. L'apprentissage des techniques adéquates et des mesures de sécurité s'effectue sous votre seule responsabilité

Toute personne utilisant cet équipement doit avoir une excellente condition physique et ne doit pas présenter de contre-indications médicales à l'usage du produit en condition. En cas de doute, consulter impérativement un médecin.

Ce produit n'est à l'usage que d'une seule personne.

Dans tous les cas, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant l'utilisation.

Pour des raisons de sécurité, il convient que le point d'ancrage soit toujours correctement positionné, c'est-à-dire situé au-dessus de la position de l'utilisateur. D'une manière générale, il est impératif que la configuration d'utilisation tende à réduire le risque de chute et la hauteur de chute.

Dans tous les cas, cet équipement ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Il est strictement interdit d'utiliser l'anneau dans une position au dessus du point d'ancrage, ceci entraîne un risque de dégradation du produit en cas de chute. Il est impératif de rester sous le point d'ancrage pendant l'utilisation conformément aux techniques d'usage de l'escalade et de travail en hauteur.

Le produit ne doit pas être utilisé comme dispositif de levage.

Compatibilité :

Il convient d'être attentif au danger susceptible de survenir lors de l'utilisation de plusieurs articles dans lesquels la fonction de sécurité de l'un des articles est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci. Respecter les consignes d'association des produits pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme et se référer aux notices fournies par le fabricant.

exemple pour l'EN566 :

Utiliser un harnais EN12277, des connecteurs EN12275 ou encore une corde d'assurage EN892...

exemple pour l'EN795 :

Utiliser un harnais anti-chute EN361, des connecteurs EN362, un système d'arrêt des chutes EN363...

Cas particulier d'une utilisation en tant qu'ancrage de type B (EN795) :

Dans le cadre d'un usage en tant qu'équipement d'un système d'arrêt des chutes, utiliser l'anneau seulement (et au minimum) avec un harnais d'anti-chute comme dispositif de préhension du corps et un absorbeur d'énergie comme système de protection d'arrêt des chutes permettant de limiter les forces dynamiques exercées à 6kN maximum.

La structure d'accroche de l'anneau utilisée doit résister à une force de 12 kN minimum (ceci correspondant à la charge susceptible d'être transmise par l'anneau en cas de chute dynamique), être fiable, en bon état et exempt de toute trace de corrosion et de toute déformation. Il est déconseillé d'utiliser une structure de faible diamètre, présentant des arêtes vives ou des aspérités. Vérifier que les arrêtes ou les angles exposés sont atténués soit par un arrondi d'au-moins 0,5mm, soit par un chanfrein à 45°.

Avant chaque intervention, vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait ni collision avec le sol, ni présence d'obstacle sur la trajectoire de la chute. Pour le calcul du tirant d'air, considérer tous les éléments : distance de sécurité, hauteur d'homme, longueur totale du système d'arrêt des chutes étendu...

PRECAUTIONS

Protéger l'anneau des dangers susceptibles d'affecter sa performance en évitant tout contact avec des réactifs chimiques, la conductivité électrique, des parties coupantes, des surfaces abrasives ou encore, des arêtes vives. Éviter l'exposition inutile aux UV, à des températures extrêmes, à l'humidité et au gel, ceci dégrade la résistance du produit.

Cet anneau doit être immédiatement retiré de la circulation :

- si sa sécurité est mise en doute.
- s'il a été utilisé pour arrêter une chute ou s'il a subi un choc important, même lorsque le produit ne présente pas de dégâts apparents.
- si la sangle ou les coutures sont abîmées.

- si il présente des signes d'usure importante (effilochage, peluches).
- en cas de contact avec des produits chimiques, des acides, de l'huile, des solvants.

Dans tous ces cas, il convient de ne plus faire usage de ce produit avant qu'une personne compétente n'ait autorisé, par écrit, sa réutilisation.

L'anneau ne peut subir de modification ou réparation.

EXAMENS PERIODIQUES

Comme la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement, examiner régulièrement votre anneau:

- avant et après chaque utilisation, vérifier visuellement l'état du produit et s'assurer de la lisibilité des marquages.
- pendant l'utilisation, contrôler l'état de l'anneau ainsi que les connections avec les autres éléments du système.
- tous les 12 mois minimum, effectuer un examen périodique approfondi de l'anneau dans le respect des modes opératoires d'examen périodiques fixés par le fabricant. Ces examens périodiques ne doivent être effectués que par le fabricant ou par une personne ou une organisation autorisée par le fabricant.

Lors de chaque examen périodique, il est préconisé de faire figurer sur le produit la dernière date d'inspection ou la date du prochain contrôle.

Pour un meilleur suivi de l'équipement, il est préconisé d'attribuer le contrôle périodique à une seule et même personne.

Pour faciliter le suivi des EPI, il est conseillé de conserver une fiched'identification de tous les éléments d'un système de protection. (fiche jointe)

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant. Il est formellement interdit de réparer soi-même l'anneau : si le produit nécessite une réparation, retourner le chez le fabricant.

La déclaration UE de conformité du produit est disponible sur : www.cilao.com

MARQUAGE

Marque commerciale : CILAO

Modèle + taille : Anneau x cm

Référence produit : AA210-

Pictogramme indiquant que les utilisateurs doivent lire cette notice d'information

CE : conformité au règlement Européen 2016/425 0082 : numéro de l'organisme notifié intervenant pour le suivi de la fabrication (article C2)

Numéro des normes Européennes :

EN 566 : 2017 / EN 795 : 2012

TYPE B : type d'ancrage

22kN : résistance garantie au moment de la fabrication

1 pers. : produit à l'usage d'une seule personne

Mention de réimpression du produit : lire paragraphe DUREE DE VIE

Identification : xxxx

Date de fabrication : MM / AAAA (mois / année)

Organisme notifié intervenant pour l'examen UE de type et l'article C2 :

APAVE SUDEUROPE - n°0082
8, rue Jean-Jacques vernazza – ZAC
Saumaty-Séon – CS 60193
13322 MARSEILLE Cedex – France

DUREE DE VIE

La durée de vie de l'anneau dépend de la fréquence et du mode d'utilisation. Si l'on considère à la fois la durée de stockage (3 ans maxi) et la durée d'utilisation (10 ans maxi), la durée de vie est estimée à 13 ans maximum. Seul un contrôle annuel par une personne formée permet de définir si le produit est en bon état ou doit être retiré de la circulation. Ce dernier point est d'autant plus vrai dans le cas d'un usage intensif (utilisation quotidienne, sollicitations excessives), la durée de vie peut alors être réduite.

Dans tous les cas, rebuter l'anneau après 10ans d'utilisation.

VENTE

Pour la sécurité de l'utilisateur, il est essentiel, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit, le mode d'emploi ainsi que les instructions relatives à l'entretien, aux examens périodiques et aux réparations.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

En cas de salissures, nettoyer l'anneau avec de l'eau claire et tiède (max 30°C) et, éventuellement, un savon doux.

Laisser sécher à température ambiante, à l'air libre et à l'écart de toute source de chaleur directe. Il est impératif de se conformer strictement à ces méthodes de nettoyage et de séchage.



Stocker le produit, dans un endroit sec, ombragé, aéré. Un mauvais stockage peut dégrader les performances du produit.

Transporter les anneaux en les protégeant des agressions extérieures.

FICHE IDENTIFICATION ET VERIFICATION

IDENTIFICATION

Modèle :

Type :

Numéro de série :

Année de fabrication :

Date d'achat :

Date de première utilisation :

Nom et adresse de l'utilisateur :

Fréquence d'utilisation :

EXAMENS ET REPARATIONS

CONTROLE 1

Date :

Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :

Prochain contrôle le :

CONTROLE 2

Date :

Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :

Prochain contrôle le :

CONTROLE 3

Date :

Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :

Prochain contrôle le :

CONTROLE 4

Date :

Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :

Prochain contrôle le :

CONTROLE 5

Date :

Défauts/réparations :

Visa du contrôleur :

Prochain contrôle le :

ANNEAU COUSU et DISPOSITIF D'ANCRAGE Type B

CE 0082

EN 566 : 2017

EN 795 : 2012

22kN

EPI catégorie 3



Matériaux :

Sangle P19 polyester
Fil Polyester

Février 2019

CILAO
70, rue des Frères
SEYNOD 74600 ANNECY
Tél : 04.50.64.94.77
contact@cilao.com